



Diplomatie régionale

Contribuer à l'amélioration des relations



Des gens et des camions font la file devant la Porte de l'amitié, au poste frontalier Weish/Chaman, à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan.

© Hindara Media and Cultural Foundation / Ubaidullah Tassal

On ne peut considérer l'Afghanistan sans tenir compte de ses pays voisins. Des relations harmonieuses, notamment une bonne gestion des frontières, sont essentielles à la stabilité et à la sécurité, de même qu'au développement économique à long terme du pays et de la région avoisinante.

Engagement régional

L'approche globale du Canada quant à la diplomatie régionale en Afghanistan est conçue pour tenir compte de la dynamique géographique, politique et économique complexe du pays. Prenant appui sur ses réalisations passées, le Canada continuera de faciliter le dialogue et de promouvoir des actions concrètes pour améliorer la coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan.

De 2011 à 2014, le Canada soutiendra des projets tels que des exercices de formation interarmées, la mise en commun de renseignements dans l'application des lois, la coopération entre les spécialistes soignant la dépendance aux drogues, et la création de bureaux de liaison frontaliers.

Processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan

Depuis 2007, le Canada joue un rôle central dans le soutien du Processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan (anciennement connu sous le nom de Processus de Dubaï), en tant que mécanisme important pour le maintien du dialogue entre les deux pays sur la gestion des frontières. Par la voie de ce processus, le Canada contribue à réunir les agents frontaliers afghans et pakistanais afin de soutenir la coopération frontalière et le dialogue entre les deux pays.

De 2011 à 2014, le Processus de coopération entre l'Afghanistan et le Pakistan demeurera la pierre angulaire de notre intervention diplomatique dans la région, avec des projets dans trois domaines clés :

- coordination des infrastructures aux postes frontaliers;
- harmonisation des systèmes de gestion des frontières et de la formation;
- institutionnalisation du dialogue et des mécanismes de mise en commun de l'information.

